



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/279 ✓
S/19726
4 avril 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 63 de la liste préliminaire*
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 4 avril 1988, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des photographies des dernières victimes du massacre iraquien à Halabja (voir annexe). Ces pièces ne représentent qu'un échantillon de ces crimes abominables, dont les victimes sont des femmes, des enfants et d'autres innocents civils iraqiens.

A voir ces épouvantables illustrations de la réalité des crimes de guerre iraqiens et la véritable nature des criminels iraqiens, il est impossible de seulement tenter de justifier le silence et l'inaction du mécanisme des Nations Unies. Les habitants de la ville martyre de Halabja, de même que l'opinion publique internationale, blâmeront l'Organisation des Nations Unies pour son opportunisme à courte vue, attitude qui a en fait encouragé l'Iraq à poursuivre ce carnage.

Le rapport de la mission de spécialistes envoyée par le Secrétaire général pour enquêter sur l'ampleur de ce dernier en date des crimes iraqiens devrait donner la base voulue pour prendre des mesures efficaces et immédiates afin d'empêcher que ne se reproduisent de tels actes de génocide.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 63 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Mahmoud S. MADARSHAHI

* A/43/50.

88-08945 5254v (F)

18P

ANNEX

The Chemical Inferno at Halabja

The following pages will unfold the appalling pictorial illustration on one of the most gruesome crimes of the present century, i.e. the chemical bombardment of the oppressed people of the Iraqi Kurdish town of the Halabja by the Baghdad regime on March 17 and 18, 1988.

In this horrific crime, over 5,000 Kurdish people of Halabja were martyred and more than 7,000 others were chemically affected and are currently under medical care in Iranian as well as some European hospitals.

This is the first time in the history of mankind that a government subjects its own people to chemical bombings on the sole charge of seeking liberation. Even Hitler did not commit such a crime against the people of Europe.

War Information Headquarters
Superme Defence Council
Islamic Republic of Iran
March 1988





























